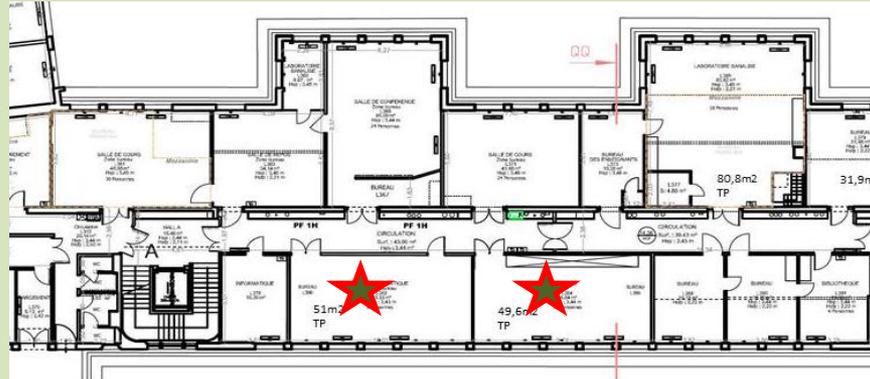


Travaux CPER

Paris, le 22 Janvier 2013.

3. Relogement du personnel LPS et LPT (3e étage GH)



4. Mobilier et matériaux de TP

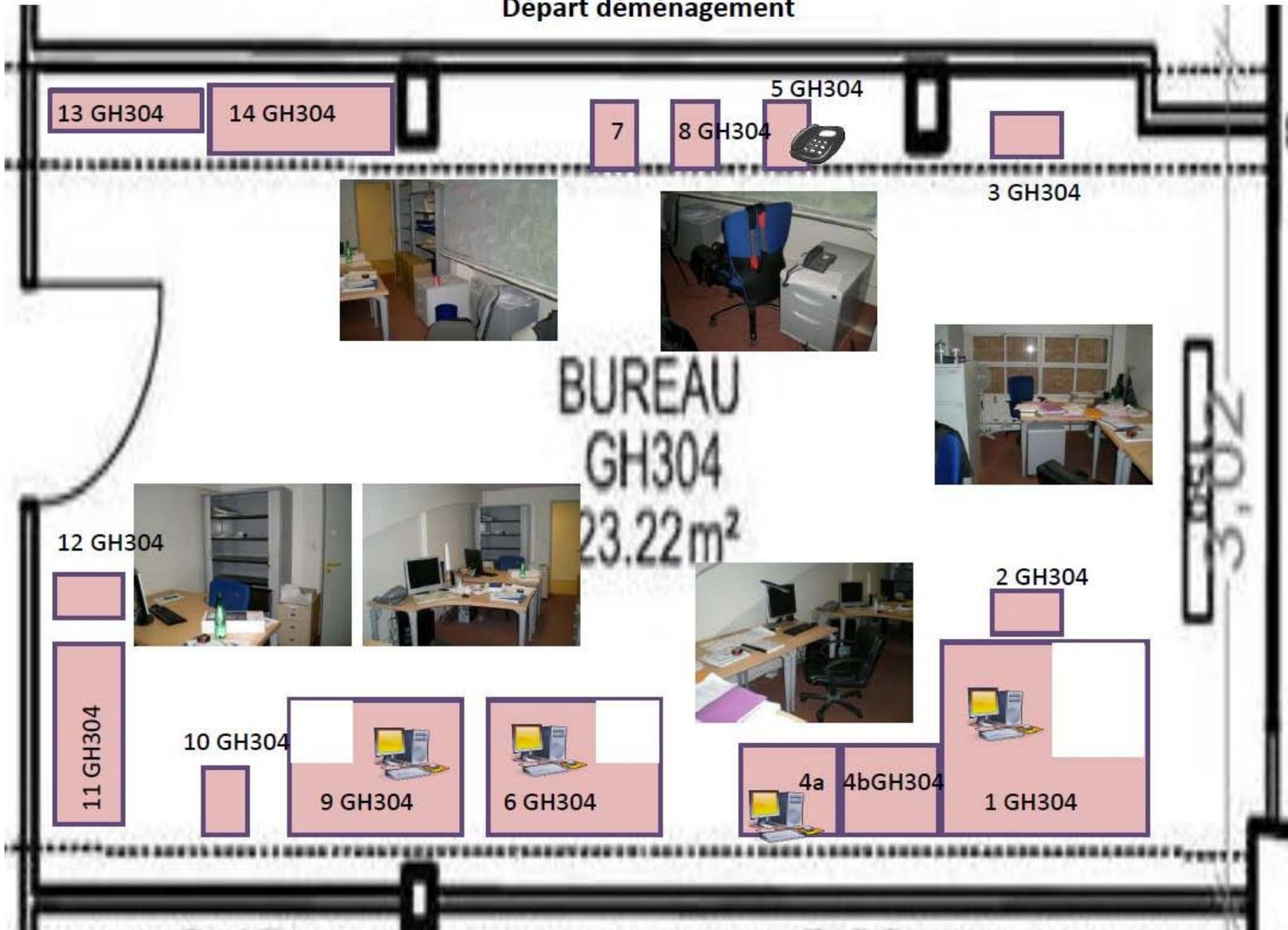
5. Pièces LS 159 (S11), L277 (D22) et GH121 (GH023)

En cours
(réunion du 18 décembre 2012)

3. Relogement du personnel LPS et LPT (3e étage GH)

3. Relogement du personnel LPS et LPT (3e étage GH)

Départ déménagement



3. Relolement du personnel LPS et LPT (3e étage GH)



L369/T4-5

Arrivée déménagement

☐ Radiateur L82 P25 cm
Radiateurs L121 P18 cm et L53 P18

▢ Poutre L38 P18 cm

▬ Tableau L (278, 328, 312) P25 cm

▣ Petit tableau électrique

L371/T6

312cm

7,45

3PC
2 RJ
(09,10)

SALLE DE COURS
Zone bureau
L371
41,66 m²
Hsp : 3,46 m
24 Personnes

L367

Téléphone

1PC

1 RJ
(12)

L380/T15

Surf. : 43,96 m²
Hsp : 3,44 m

Téléphone

L384/T14

3PC 3PC 3PC

2 RJ
(39,40)

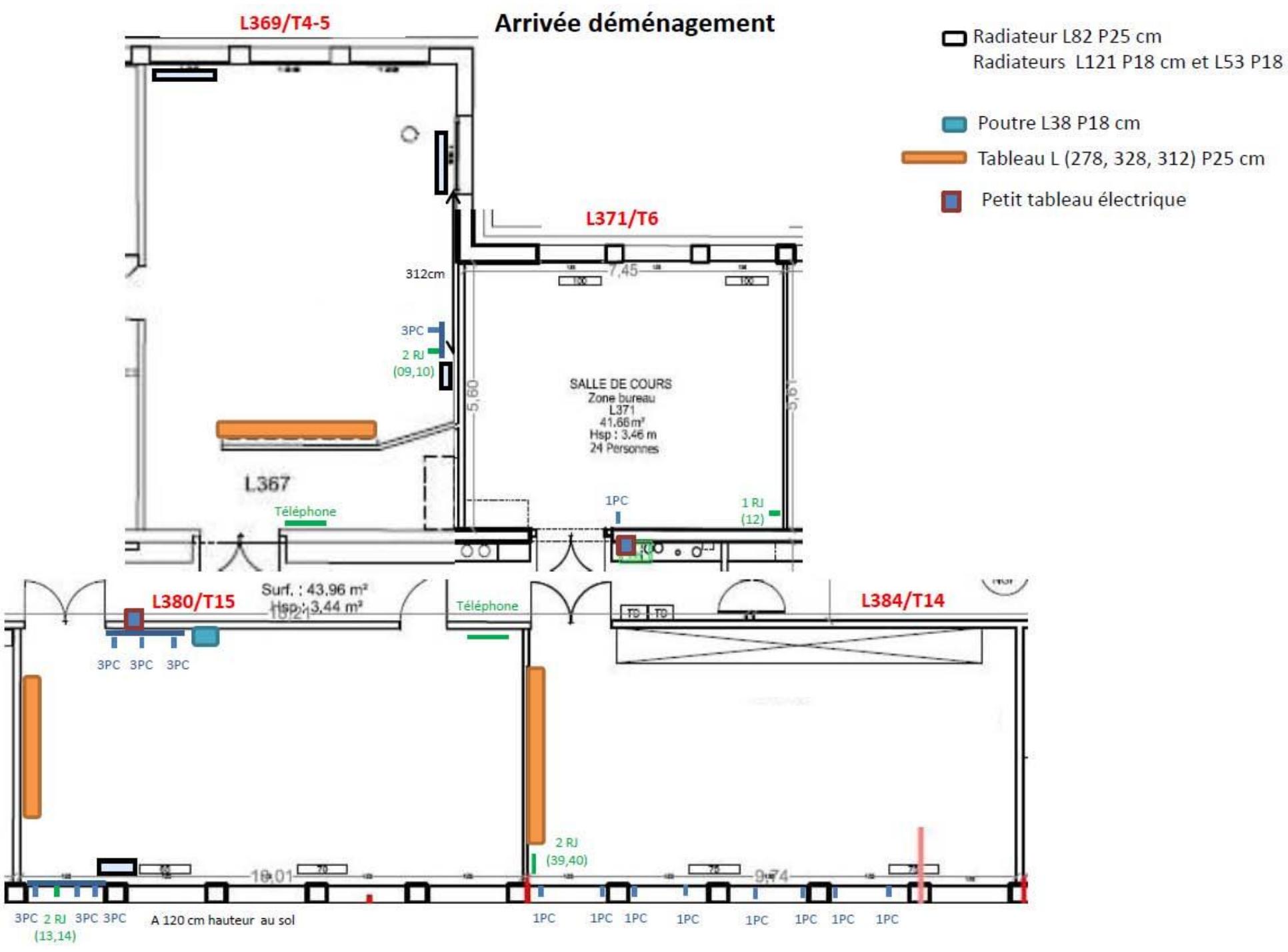
18,01

9,74

3PC 2 RJ 3PC 3PC
(13,14)

A 120 cm hauteur au sol

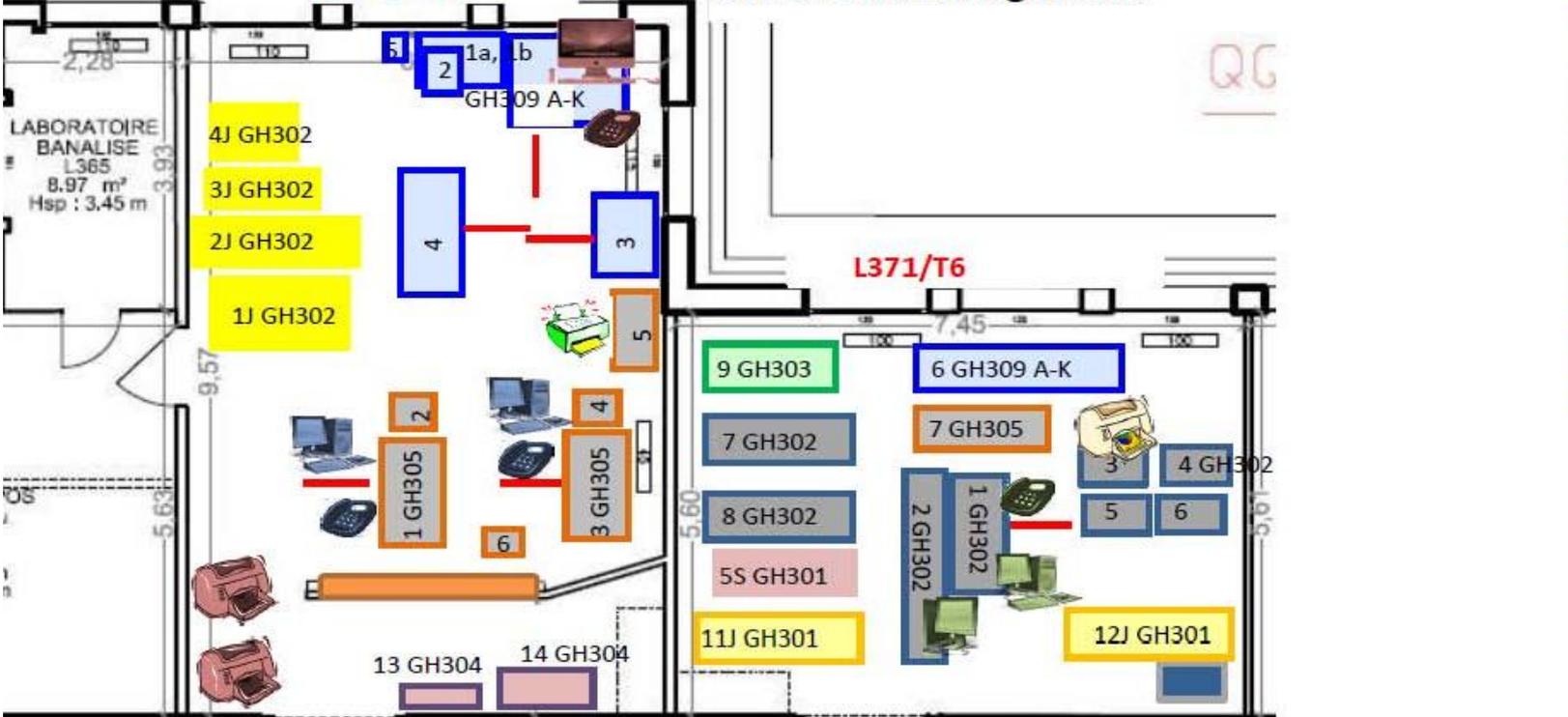
1PC 1PC 1PC 1PC 1PC 1PC 1PC 1PC



L369/T4-5

Arrivée déménagement

- GH301 Jacques
- GH301 Simona
- GH309 A&J
- GH303
- GH304
- GH305
- GH309 Amir-kian
- GH302 Rava
- GH302 Jacques



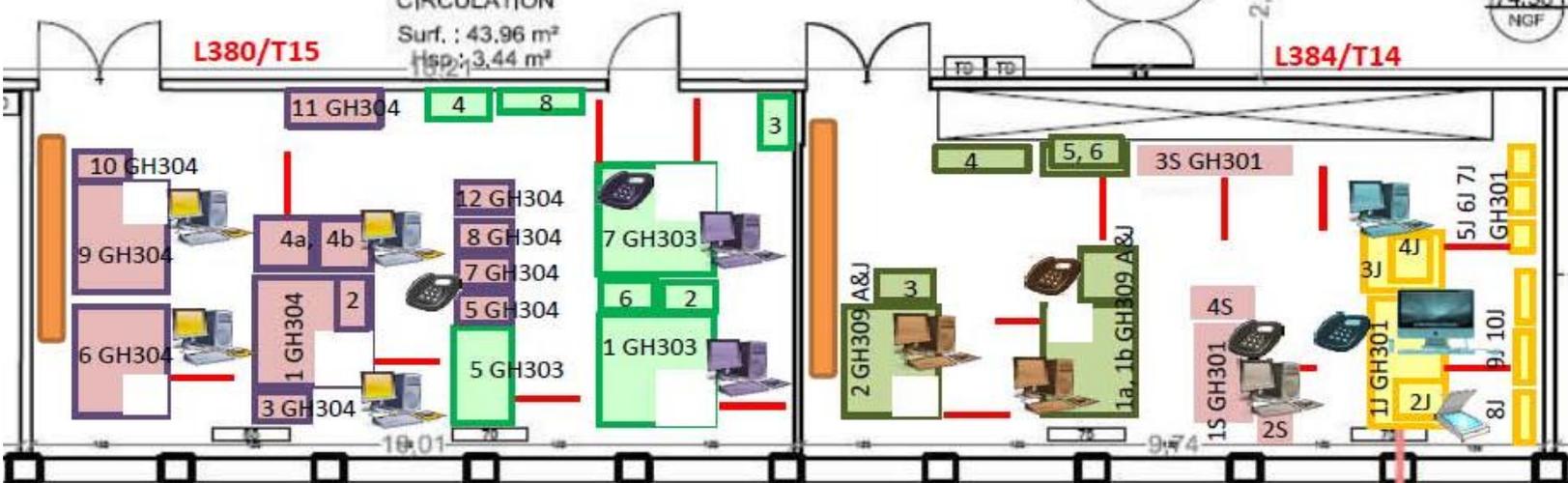
PF 1H

PF 1H

CIRCULATION

Surf. : 43,96 m²

Hsp : 3,44 m



Calendrier provisionnel
(réunion 22 janvier 2013)

Janvier 2013

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1		1	2	3	4	5	6
2	7	8	9	10	11	12	13
3	14	15	16	17	18	19	20
4	21	22	23	24	25	26	27
5	28	29	30	31			

Février 2013

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
5					1	2	3
6	4	5	6	7	8	9	10
7	11	12	13	14	15	16	17
8	18	19	20	21	22	23	24
9	25	26	27	28			

Mars 2013

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
9					1	2	3
10	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17
12	18	19	20	21	22	23	24
13	25	26	27	28	29	30	31

Désamiantage du 3^e GH

Pose du sol du 3^e GH

Déménagement des bureaux du 3^e Lhomond au 3^e GH

Travaux espace tampon bibliothèque

Le désamiantage (de L277/D22 et du 3^e étage GH)

+

Le relogement des chercheurs du 3^e étage GH

=

Test des travaux CPER

Exemples à ne pas répéter pour le bon déroulement des travaux CPER



Pose de mobilier dans des pièces (L277/D22 et L371/T6) ou il y avait des travaux et des déménagements

Auto-relogement de chercheurs

Demandes de modifications (parquet et porte) sur des travaux déjà approuvés (par la cellule de Travaux CPER) et qui sont en cours de réalisation



Pour le bon déroulement des travaux CPER

**Je vous propose des solutions
(en accord avec La Direction de l'ENS et le Service Patrimoine)**

Vous, la Cellule Travaux CPER, les validez

Je les mets en place

Vous veuillez au respect des décisions

Vous soutenez le travail des vos collaborateurs et leur effort financier

En cours
(réunion du 18 décembre 2012)

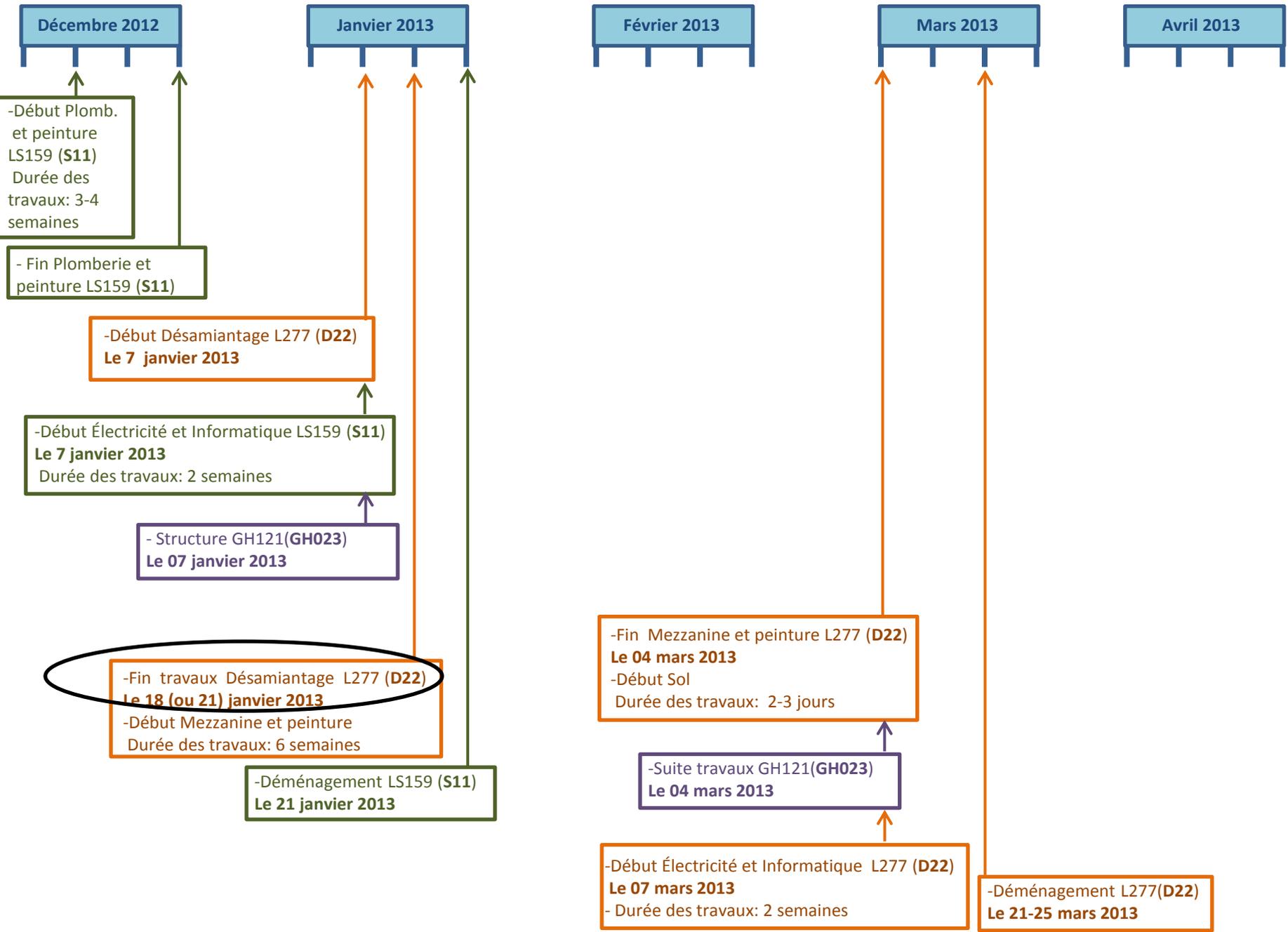
4. Mobilier et matériaux de TP

En cours
(réunion du 18 décembre 2012)

5. Pièces LS 159 (S11), L277 (D22) et GH121 (GH023)

Calendrier provisionnel (réunion 22 janvier 2013)

Calendrier



1. Choix de l'entreprise

- Le Rectorat a notifié la décision de rejet aux entreprises dont leurs offres n'ont pas été retenues.
- L'annonce du choix de l'entreprise attributaire aura lieu en début février 2013.
- Le Rectorat retient la variante de 20 mois présentée par Bouygues Bâtiment et demande à l'entreprise d'épurer cette variante dans le mois courant.
- Des réunions régulières entre l'entreprise et l'ENS débuteront à partir de février 2013 et auront pour but d'améliorer la procédure d'exécution ainsi que le calendrier des travaux CPER.

2. Permis de Construire Modificatif (PCM)

- Le projet initial a été modifié (aspect de la façade du 4 étage du bâtiment) pour répondre aux attentes de la préfecture de Paris.
- Le PCM a été déposé en décembre 2012.
- Le délai d'instruction du dossier a été porté de 3 à 6 mois.

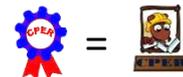
Informations

SP et DS
24 octobre 2012

- 1) Le permis de construire a été accepté par les Architectes des bâtiments de Paris. Il est à l'étude sous sa dernière forme et une fois validé, il sera déposé par l'ENS.
- 2) La notification de l'entreprise sera réalisée vers la fin de l'année 2012.
- 3) Un classement des Tranches Conditionnelles a été effectué et les TC 1-6 sont très fortement retenues. **Elles seront aussi clarifiées dans la notification de l'entreprise.**
 - TC1 : Réaménagement des locaux selon légende des plans architecte notamment : Aile ERASME, niveau Rez-de-chaussée, laboratoires chimie aménagés, niveau R+2, salle TAO et secrétariat LMD aménagés. Aile LHOMOND, niveau R+3, locaux physiques aménagés ainsi que les réseaux en vulcatène.
 - TC2 : alimentation des prises VDI des locaux non réhabilités en base et en TC1.
 - TC3 : diffusion d'air des locaux non réhabilités en base et en TC1.
 - TC4 : dépose et évacuation des climatiseurs, pose de ventilo convecteurs 2 tubes, UTA des locaux non réhabilités en base et en TC1.
 - TC5 : remplacement des blocs-porte entre circulations et locaux des locaux non réhabilités en base et en TC1.
 - TC6 : changement des collecteurs au deuxième sous-sol.
 - TC7 : remplacement des tableaux électriques et la reprise de l'éclairage des locaux non réhabilités en base et en TC1.
 - TC8 : rénovation électrique des luminaires des locaux non réhabilités en base et en TC1.
- 4) **Etablissement d'une convention précise entre le Maître d'ouvrage et l'ENS formalisant les bases et les variantes qui seront acceptées ainsi que les contraintes (notamment les déménagements et les relocalisations).**
- 5) La question posée par le Dpt de Physique concernant au service de basse températures (hélium et azote) n'a été pas mentionné dans le document de réponses mais par téléphone avec M. Bignon : l'entreprise doit assurer pendant toute la durée des travaux le fonctionnement des départements.
- 6) **Les plans d'exécution de l'entreprise nous seront transmis dès la préparation du chantier.**
- 7) SP va créer un site Internet pour informer les membres des départements sur l'avance des travaux CPER.
- 8) **SP a confirmé sa présence aux réunions hebdomadaires de chantier.**

Remerciements

Merci de votre attention, de votre collaboration et participation lors de me demandes



	LKB	LPA	LPS	LPT	LRA	S. P.	S. I.
Interlocuteurs							
Mobilier							
Retours							
Divers et fréquente							
Stop aux travaux en interne							
Test travaux CPER							